**Lectures : Dt 24,19-22 ; Dt 16,13-15 ; Mc 4,26-33.**

Dans l’Ancien testament, au moment des récoltes, le peuple hébreu fête Sukkot, la fête des tentes. Sukkot célèbre à la fois la fin du cycle agricole et les années de marche du peuple hébreu vers la liberté quand, au sortir de l’Égypte, Dieu a pourvu sa nourriture dans le désert.

Dans les deux passages du Deutéronome que nous avons entendus, cette bénédiction de Dieu lors de la fête de Sukkot dépend de la générosité du propriétaire de la terre envers l’émigré, l’orphelin et la veuve : « ce qui restera sera pour l’émigré, l’orphelin et la veuve, afin que le Seigneur ton Dieu te bénisse dans toutes tes actions », dit le texte.

Les récoltes, c’est donc un temps de joie, de fête, de culte et de bénédiction, mais c’est aussi un temps de solidarité et de justice.

Ces textes montrent en effet que notre relation à Dieu est intimement liée à nos rapports sociaux et donc, dans notre monde d’aujourd’hui, à notre citoyenneté.

Revenons sur les trois figures que sont l’émigré, l’orphelin et la veuve. L’émigré, dans l’Ancien Testament, c’est le saisonnier sans statut légal d’aujourd’hui. Sa subsistance dépend du chef de tribu qui l’emploie, il n’a aucun droit ou presque.

L’orphelin, c’est celui qui n’a plus de père. Son sort est donc lié à sa mère, la veuve. La veuve, si elle n’est pas remariée dans la famille de son défunt mari, est abandonnée à elle-même, sans aucuns biens. L’orphelin et la veuve dépendent de la charité.

Le Deutéronome marque un changement majeur dans le statut accordé à ces trois catégories sociales dans l’histoire du peuple hébreu. Les auteurs ont pour but de les protéger, à tel point qu’ils établissent que leur laisser le surplus des récoltes est la condition pour qu’un chef de tribu reçoive la bénédiction de Dieu.

Aujourd’hui également, en Suisse, les personnes sans statut légal et les personnes les plus démunies dépendent de la charité de la communauté, charité qui est systématisée par les aides octroyées par l’État, à travers le système de l’impôt.

Le message de cette prédication pourrait donc être une actualisation de ces deux textes du Deutéronome: une invitation à se réjouir, à faire la fête, à remercier Dieu pour les récoltes et pour le pays dans lequel nous vivons, où nos libertés sont garanties et où les biens ne manquent pas. En retour, l’assurance que nos impôts ont répondu à cette prodigalité en garantissant la subsistance des émigrés, des orphelins et des veuves d’aujourd’hui, générosité qui nous garantit la bénédiction de Dieu.

Pourtant, je dois dire que ce scénario idéal me laisse un peu sur ma faim… ma prédication ne s’arrêtera donc pas là, et je vous demande encore quelques minutes d’attention…

Dans le Deutéronome, l’émigré, l’orphelin et la veuve ne voient pas leur situation sociale changer fondamentalement : ils restent sans droits, sans statut légal et dans la précarité.

Je trouve donc que cette recommandation du Deutéronome, aussi bonne et louable soit-elle, ne vient pas changer le cœur du problème ni mettre fin aux inégalités sociales…

Et je me demande s’il n’en va pas de même aujourd’hui. Certes, en Suisse, des mesures sont prises pour favoriser l’égalité, l’intégration et la réinsertion, mais sont-elles vraiment suffisantes pour mettre fin aux inégalités fondamentales ?

En ce 26 septembre, nous attendons le résultat des votations et dans les trois objets qui ont été soumis au vote, on retrouve les dimensions de redistribution des biens, d’égalité des droits, de reconnaissance de la diversité.

À titre personnel je me demande : les lois proposées sont-elles suffisantes pour mettre fin aux inégalités fondamentales ? mes choix de vote vont-ils dans le bon sens ?

Je ne suis pas là pour vous exposer mes convictions politiques, j’ai tout le loisir de le faire au Grand Conseil en tant que députée.

En tant que pasteure, je remarque que la beauté des textes du Deutéronome est d’insister sur une joie commune, une joie qui réunit au-delà des inégalités sociales. Il est dit au chef de tribu : « tu seras dans la joie de ta fête avec ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, le lévite, l’émigré, l’orphelin, la veuve qui sont dans tes villes ». « Tu ne seras que joie ».

Nous expérimentons cela chaque jour. Nous pouvons nous réjouir ensemble malgré nos disparités économiques et sociales, que nous soyons dans la position de l’émigré ou du chef de tribu.

Les récoltes nous rappellent notre commune humanité qui dépend des produits de la terre pour subsister.

Toutefois, en tant que députée mais aussi en tant que pasteure, je ne crois pas que ces textes du Deutéronome reflètent l’image d’un monde juste et parfait.

Ce monde juste et parfait, les chrétiennes et les chrétiens l’attendent et lui donnent un nom : le Royaume de Dieu.

Les deux paraboles de Jésus que nous avons entendues nous parlent précisément de ce Royaume. Jésus utilise la métaphore du travail de la terre, de la croissance de la semence, de la moisson.

Mais contrairement aux textes du Deutéronome, nous n’avons pas ici affaire à une prescription légale en lien avec les récoltes, nous sommes face à une croissance mystérieuse qui dépasse le champ d’action des humains. « La semence grandit, mais il ne sait pas comment », dit le texte au sujet de l’homme qui plante la graine.

Les paraboles sont faites pour cela : elles sont ancrées dans le quotidien mais elles agissent comme des ouvertures de sens, pour montrer l’inattendu du royaume de Dieu.

Cette parabole est entièrement tournée vers la merveille de la vie, la croissance énigmatique de la graine. En tant que chrétiennes et chrétiens, nous pouvons comprendre cette croissance mystérieuse comme l’agir de l’Esprit de Dieu dans le monde. Quant à la terre, c’est la Parole, c’est l’enseignement de Jésus dans lequel nous plantons nos graines.

Nous pouvons, nous devons planter des graines de paix, d’amour, de justice, tout en sachant que n’avons pas la pleine maîtrise sur leur germination, leur croissance, leur arrivée à maturité.

La seconde parabole précise encore une dimension de cet agir de Dieu. La minuscule graine, la plus petite des semences du monde deviendra la plus grande de toutes les plantes !

Même les plus petites de nos actions, si elles sont ancrées dans l’enseignement de Jésus, vont devenir de grandes plantes, avec des branches dans lesquelles tous les humains de la terre, comme les petits oiseaux, trouveront de la place pour faire leur nid.

Cette croissance inouïe, au-delà de toute logique, au-delà de toute prévision, au-delà de toute attente évoque bien autre chose que le droit de glaner accordé à l’émigré, à l’orphelin et à la veuve dans le Deutéronome.

Les paraboles de Jésus nous emmènent bien au-delà d’une charité mesurée… pour nous faire entrevoir une extraordinaire générosité qui englobera toute l’humanité.

Ces paraboles sont une promesse, la promesse d’un monde radicalement nouveau.

Ces paraboles sont aussi une libération, la libération de notre tendance à penser que nous pourrions détenir toutes les solutions pour faire advenir ce monde nouveau.

Comme l’homme de la parabole, nous pouvons, nous devons planter des graines. Mais il y a des milliers de sortes de graines, comme il y a des milliers de façons d’envisager ce qui est juste et bon pour notre société, pour notre monde.

À travers le vote, nous faisons le choix de planter telle ou telle graine, d’instaurer telle ou telle loi.

Cela nous paraît parfois bon, mais aussi parfois bien peu de choses ; un peu de la même manière que la prescription sur le glanage me semble bonne mais très insuffisante.

Pourtant, le résultat d’un vote n’est pas une fin en soi, et la loi sur le glanage n’est pas le dernier épisode de l’histoire de l’alliance entre Dieu et les humains. Ce sont des graines, des graines dont la germination et la croissance nous échappent, des graines dont on ne saurait dire quelles plantes elles deviendront.

Aussi, faisons confiance à Dieu et à son agir, tout en cherchant sans cesse, avec authenticité, bonne foi et persévérance, à contribuer à la croissance de son Royaume, ce temps où l’humanité vivra en plénitude et réconciliée.

Je souhaite à chacune et chacun d’entre vous de planter vos graines avec confiance, la confiance que Dieu fera germer et pousser ce que vous avez semé, peut-être de manière très inattendue ! Au nom de Jésus-Christ,

Amen…

S’adonner le cœur confiant à ses tâches et ses responsabilités quotidiennes, c’est ce que fait ce vigneron, celui de la chanson, vous savez, celui qui monte à sa vigne ? celui que ses souliers mènent du bord de l’eau jusqu’au ciel là-haut…